

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 28 avril 2025 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Offre de service Entretien J.P. Boucher ; ;
10. Autres sujets;
 - 10.1 Offre de service – CBJC;
 - 10.2 Modification de la date du prochain conseil;
11. Période de questions ;
12. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-25-04-28-01 Sur proposition de Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-25-04-28-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 mars 2025 tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

5.- Acceptation des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2025 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2025 ;

CA-25-04-28-03 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour les mois de mars 2025 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2025.

CA-25-04-28-04 Sur proposition de Michel Cordeau faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

CA-25-04-28-05 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de mai.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport.

CA-25-04-28-06 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce Conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9. – Offre de service Entretien J.P. Boucher ;

CONSIDÉRANT que, Entretien J_P Boucher Inc. a déposé son offre de service pour divers travaux d'entretiens pour la ville;

CONSIDÉRANT que cette offre est conforme pour les besoins de la Ville;

CA-25-04-28-07 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil accepte l'offre de service.

ADOPTÉ

10. – Autres sujets

10.1 Offre de service CBJC

CONSIDÉRANT que la diagnose 2.0 est terminé ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de continuer à cumuler des informations afin de maintenir la qualité de notre lac ;

CONSIDÉRANT que la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) nous a déposé une offre de service pour le suivi de l'état de santé du Lac Saint-Joseph ;

CONSIDÉRANT que le coût total est de 16 416\$ + taxes ;

CONSIDÉRANT que le MELCCFP finance une partie du projet au montant de 2 715\$ et que la balance est répartie entre les trois villes, (Fossambault, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Ville de Lac-Saint-Joseph) au montant de 4 567\$ + taxes chacun ;

CA-25-04-28-08 Sur proposition de Jocelyne Boivin faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil accepte l'offre de service de la CBJC au montant de 4 567\$ + taxes.

ADOPTÉ

10.2 - Modification de la date du prochain conseil

CONSIDÉRANT que la date du prochain est prévu le lundi 19 mai 2025;

CONSIDÉRANT que le 19 mai prochain est un jour férié (Fête des Patriotes);

CA-25-04-28-09 Sur proposition de Yvan Duval faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce conseil accepte de déplace la date du prochain conseil au 26 mai.

ADOPTÉ

14. Période de questions

Aucune question

15- Levée de la séance

La séance est levée

CA-25-04-28-10 Sur proposition de Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h55.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier